

TROISIEME TRIMESTRE 94

N°25

LE VENT DES BANCELS

Prix de vente au numéro: 30 F

LA VIE COMMUNALE A ST FREZAL DE VENTALON (LOZERE)

**Le mot du
Maire**

**Dans l'œil
du cyclone:
le Conchès**

**Les photo-
graphies
maximiennes**

Ah, lisez !



**Au vent
des
chemins
...**

nouvelle rubrique

Sommaire

<i>Brise municipale</i>	
Le mot du Maire	4
<i>Dans l'œil du cyclone</i>	
Le Conchès	8
<i>Souffle de l'école</i>	
Les photographies maximiennes	10
<i>Au vent des chemins</i>	
Nos chemins...	12
Un sentier: des Abrits aux Abrits ...	15
Nouveaux mémoires d'un âne	19
<i>Regain, films dans le vent</i>	
Cinéma, programme d'automne	22
<i>Ah, lisez !</i>	
Livre, magazine, action	27
<i>Tempête de délibérations</i>	
Conseil municipal du 23/09/94	25
<i>En coup de vent</i>	
Revue de presse	28

LE VENT DES BANCELS.

Directeur de publication: Etienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Jacques Hugon, Julie Hugon, Etienne Passebois, Alain Ventura, Nadine Vilas, et tous les enfants de la classe élémentaire : Adèle, Antony, Arnaud, Bastien, David, Elodie, Lucie, Manuelle, Mickaël.

Photos : Michel Mathieu, Maxime et les enfants de l'école, Alain.

Imprimerie: Alès Repro.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de la commune sur leur lieu de résidence à St Frézal de Ventalon. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro: 30 F / n°

Abonnement à l'année (4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien: 150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Comité des Ecoles Mairie", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

Editorial

Bon, c'est vrai, ce trimestre le Vent aura mis du temps à arriver jusqu'à vous, mais comme tous les bons crus, il faut savoir être patient avant de pouvoir le déguster ! Et encore, vous avez de la chance, car on ne vous conseille pas de le garder quelques années au fond de vos greniers, en le tournant de temps en temps, avant d'envisager de le dévorer... Se bonifierait-il ? Tiens c'est à essayer, si certains ont le courage, car pour ma part je n'ai jamais réussi à "tenir" une cave, alors un grenier!...

C'est pas tout ça, maintenant que vous avez débouché ouvert votre Vent, vous n'allez tout de même pas vous "l'empiffrer" illico sans auparavant savourer la chance que vous avez, ça serait du gâchis, au prix ou vous l'avez payé... Ah oui, à propos, vous avez dû remarquer que notre système d'abonnement avait quelque peu été remanié. Nous avons fixé un prix au numéro (30 F, c'est le prix de revient) afin que ceux qui ne sont ni abonnés ni administrés de Saint-Frézal puissent se procurer tel ou tel numéro. Ne craignez rien, heureux administrés, vous pourrez toujours vous désaltérer à l'œil, mais si vous souhaitez recevoir votre petit remontant ailleurs qu'à Saint-Frézal, il faudra vous abonner. L'abonnement est de 100 F par an et pour quatre numéros, une misère comparé à ce que vous sucre la CSG chaque mois! Enfin, que les généreux donateurs se rassurent, l'abonnement de soutien est maintenu et même augmenté: 150 F/an et plus (cela va de soi). Voilà, nous avons dû en arriver là, car le "trou du Vent" augmente et nous ne voulons pas aboutir à un courant d'air "Padiraquien".

Où en étais-je... ah oui, je vous conseillais de "savourer"... Rendez-vous compte, petits veinards, 150 exemplaires, c'est mieux qu'une "eau forte" (faudra songer à numéroter chaque exemplaire). Et puis, regardez sur la page d'en face, au sommaire, on innove encore: deux nouvelles rubriques, comme ça, pour votre plaisir: *au vent des chemins*, vaste domaine que nous explorerons ensemble au gré du Vent, et *ah lisez!* petite rubrique où vous découvrirez des publications et des actions que le "bon Vent" nous amène et que nous souhaitons vous faire partager. Sans oublier vos rubriques favorites (seule grande absente, hélas, ce trimestre, *sème le Vent* et son lot de graines magiques qui a catégoriquement refusé de sécher, mais que nous retrouverons dès le prochain numéro), que vous attendez tous avec une impatiente fébrilité.

Voilà, vous voyez bien que nous n'avons pas eu tort de différer votre plaisir durant quelques instants, la consommation n'en sera que plus intense !

Je vous vois saliver, vous avez l'eau à la bouche, vous en tremblez presque...

Alors, lisez ce Vent jusqu'à la lie, allez-y sans crainte car en bon hôte, je l'ai goûté, et je peux vous dire qu'il n'a pas le goût de bouchon.

A votre santé!

Alain VENTURA

“Il ne suffit pas de vouloir pour avoir”. Je vais faire écrire cela à l’entrée de la mairie imitant ainsi “l’autre” qui ayant trouvé une formule à son goût “l’allait faire graver sur la cheminée de la salle...”

Nos maîtres anciens écrivaient sur le tableau noir des écoles communales, avec la belle calligraphie dont ils avaient le secret: *“Vouloir c’est pouvoir”*, afin d’exhorter à l’effort les moins dynamiques d’entre nous ou ceux qui ne croyaient pas forcément aux vertus de l’enseignement élémentaire.

J’ai longtemps pensé, dans ma naïveté que ce n’était pas une si mauvaise formule et que la **volonté**, si elle ne permettait pas d’aplanir toutes les montagnes, donnait les moyens d’y tracer pas mal de chemins... Et puis, ces jours derniers, j’ai trouvé dans un journal local bien connu, une adaptation de l’adage ancien que je vais à coup sûr adopter et tenir en haute considération: *“Il ne suffit pas de vouloir pour avoir”*.

ne subissent pas, une fois encore, les préjudices que cela entraîne.

Eh bien, ce travail souhaité, programmé, financé... n’a pas été réalisé. Et le 23 septembre la fromagerie PIN a été encore inondée!

Peut-être qu’en octobre, s’il ne pleut pas trop!...

Nous voulions que M. J. BARRAL, à la Ponge, construise le mur de soutènement qui permettra enfin de remettre en état la route de l’Arbousset pour que les nouveaux propriétaires Mme et M. CHABAUD dont nous saluons l’arrivée à St Frézal et à qui nous souhaitons la bienvenue, puissent accéder facilement à leur propriété... pour arrêter surtout la gueguerre que cultive à notre endroit l’occupant de La Combe. Il l’avait promis, par écrit, pour Septembre.

Le mot du Maire

Et je vais l’illustrer par l’exemple.

Nous voulions goudronner et aménager nos routes en juillet, avant que la circulation ne devienne trop importante. Il était surtout primordial qu’à Vimbouches, on mette enfin en place un système d’évacuation des eaux pluviales pour que les maisons en contre bas du village ne soient pas inondées, pour que la fromagerie de nos amis PIN notamment, ne reçoive pas, comme en 1992 et 1993, l’eau et la boue dévalant de la montagne et

Septembre est passé et de mur, point. Les promesses rendent les enfants heureux!

Nous voulions, puisque c’était programmé et financé par les services du département depuis le début de l’été (les travaux sur le CD 29 ne sont pas à la charge de la commune, bien que ce soit elle qui en sollicite la réalisation) qu’au début de l’automne soient effectués les travaux d’aménagement du pont de la Canarasse et de l’embranchement de la route de Conches. Bien heureux, me dit-on, si cela se réalise en décembre!

Nous voulions, puisque cela était décidé, programmé, financé, indispensable, que le DCE (dossier de consultation des entreprises) pour les VRD (voies et réseaux divers), nécessaire pour la construction des maisons sur le terrain de l’Ayrolles, soit présenté au début juin

1994. Nous sommes en octobre et notre architecte, Mme BESSIN, n'a pas encore à ce jour terminé le dossier. Mesure-t-elle à quel point elle nous met dans l'embarras et la difficulté; à quel point ce retard nous est préjudiciable psychologiquement et économiquement ? Et là je freine ma plume: il y a des débordements de la pensée que l'écrit ne permet pas.

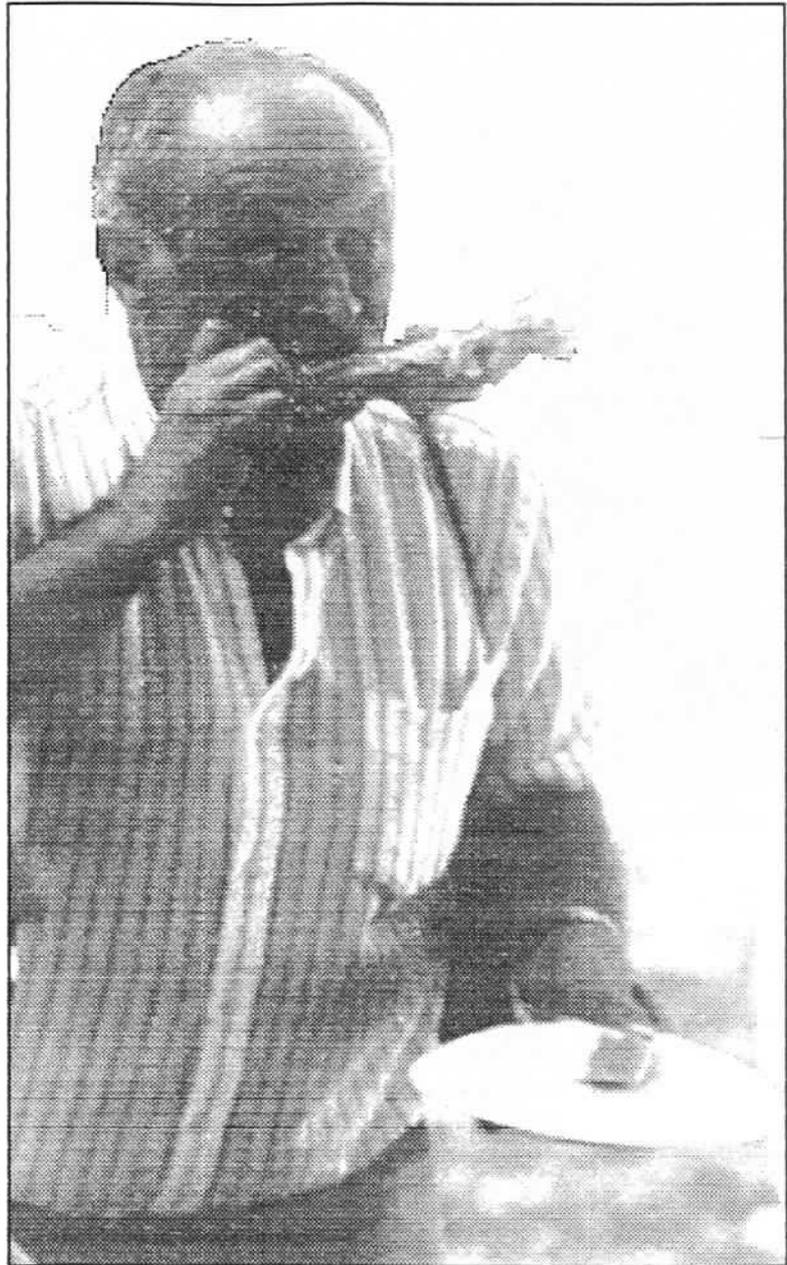
Nous voulions, nous voulions...
"Il ne suffit pas de vouloir pour avoir".
 Je vais faire écrire cela à l'entrée de la mairie imitant ainsi "l'autre" qui ayant trouvé une formule à son goût *"l'allait faire graver sur la cheminée de la salle..."*.

Evidemment tout le monde comprendra aisément que cela ne facilite pas les choses et fait gaspiller de l'énergie bien inutilement.

Qu'importe, il en faudrait bien davantage pour nous empêcher d'aller de l'avant. Et je change de registre pour parler d'une initiative nouvelle que nous sommes en train de conduire, je veux parler de la mise en place de CONTRATS VERTS.

J'avais abordé ce sujet dans un "Mot" précédent soulignant l'imperfection du système; je la souligne encore et préciserai cela un peu plus loin mais je persiste, malgré tout, de plus en plus convaincu qu'il y a une voie à suivre - difficile et pleine d'embûches - mais qu'une fois ouverte, elle devrait amener à une solution possible au problème de l'aménagement et de la revitalisation de nos montagnes. L'initiative privée n'est pas suffisante, pour l'heure - dans notre système de profit et de rentabilité immédiate - pour développer nos territoires; seule l'initiative publique peut le faire si elle en a la volonté. Alors, ouvrons le chemin !

De quoi s'agit-il ? Le gouvernement, relayé par la DIREN (Direction Régionale à l'Environnement) à Montpellier et la préfecture à Mende, met en place un dispositif qui permet d'aider à la réalisation de projets concrets créant des emplois dans le domaine de l'environnement. Destiné prioritairement aux personnes en difficulté d'insertion professionnelle, il est cumulable avec les mesures existantes d'aide à l'emploi (CES - RMI ...) ainsi qu'avec les autres



financements publics mobilisables dans le domaine de l'environnement.

Ce dispositif prévu pour deux ans (1994 - 1995) donne la possibilité de bénéficier de subventions pour l'acquisition de matériels, la formation, l'encadrement. Seules les communautés de communes et les associations sont concernées par ces mesures.

A ce titre 8,6 MF ont été affectés au Conseil régional et 4,3 MF à la Préfecture de région (DIREN). Cela représente 12,9 MF pour le Languedoc Roussillon.

Je n'ai pas d'information en ce qui concerne la répartition départementale. ●●●

"Qu'importe, il en faudrait bien davantage pour nous empêcher d'aller de l'avant."



*Le plus difficile
maintenant reste à
faire.*

Puisque dans notre canton il n'y a pas d'intercommunalité, restaient les associations. Nous avons pensé, avec les collègues maires et le conseiller général que seule l'ASA - DFCI (Association Syndicale Autorisée de Défense Forestière Contre l'Incendie) était la mieux équipée et la mieux structurée pour se lancer dans une pareille entreprise. La réflexion a été conduite dès janvier 94 avec l'appui technique très précieux du CEP - CFPPA de Florac en la personne, actuellement, de Mme Jacqueline PRUVOST.

Le dossier qui implique les quatre communes du Sud du canton - St Maurice, Vialas, St Andéol, St Frézal - retenues à cause de leurs particularités morphologiques, climatiques et démographiques (relief accidenté qui rend la mécanisation difficile, climat méditerranéen humide qui favorise l'exubérance de la végétation, population paysanne trop peu nombreuse pour s'occuper de l'espace), s'est fixé un projet en quatre volets:

- Les actions DFCI (nettoyage des voies d'accès, protection rapprochée de la forêt, protection rapprochée des hameaux);

- L'entretien des cours d'eau (ruisseaux), des béals et des points d'eau.

- L'aide au tourisme avec l'entretien des sentiers de randonnée et la

mise en valeur du petit patrimoine.

- L'aide à l'agriculture et aux activités industrielles ou artisanales (défrichage de terres pour une mise en culture, rétablissement de murets..., nettoyage de forêts après le passage de forestiers, aide au nettoyage des terrains pour les lignes EDF...).

Ce dossier donc, "bien ficelé" administrativement a été accepté, le 16 septembre dernier, par la DIREN.

Le plus difficile maintenant reste à faire:

- S'assurer du financement immédiat mais aussi du financement pérenne: on ne va pas avoir fait de pareils efforts, mis en place un outil aussi important et précieux, acheté du matériel... pour que tout cela soit abandonné au bout de quelques mois.

- S'assurer que cet argent (du moins en partie) est bien versé dans les caisses de l'ASA: on ne va pas faire travailler des jeunes gens et leur dire, au bout de quelques temps "nous vous payerons quand nous pourrons!"

- Effectuer un recrutement de personnel: un ordonnateur, chef d'équipe, motivé, sérieux, connaissant les problèmes de l'entretien de l'espace, pédagogue... ce sont beaucoup de qualités demandées ! Cinq employés décidés à effectuer un travail au grand air

mais tout de même assez pénible et requérant de bonnes qualités physiques.

Reste aussi à mesurer les imperfections du système.

On va créer des emplois à mi-temps accompagnés d'une formation mais aussi payés à mi-salaire. Or des gens qui travaillent ne vivent pas à mi-temps, mangent tous les jours, se logent, élèvent une famille de même... Ils ont vraiment besoin de tout leur salaire. Et les chantiers ne seront pas forcément à 5 minutes du domicile: il leur faudra se déplacer avec un véhicule personnel. On ne pourra pas, en fonction de ce qui a été dit, exiger d'eux qu'ils financent leurs trajets. Des indemnités compensatrices seront nécessaires.

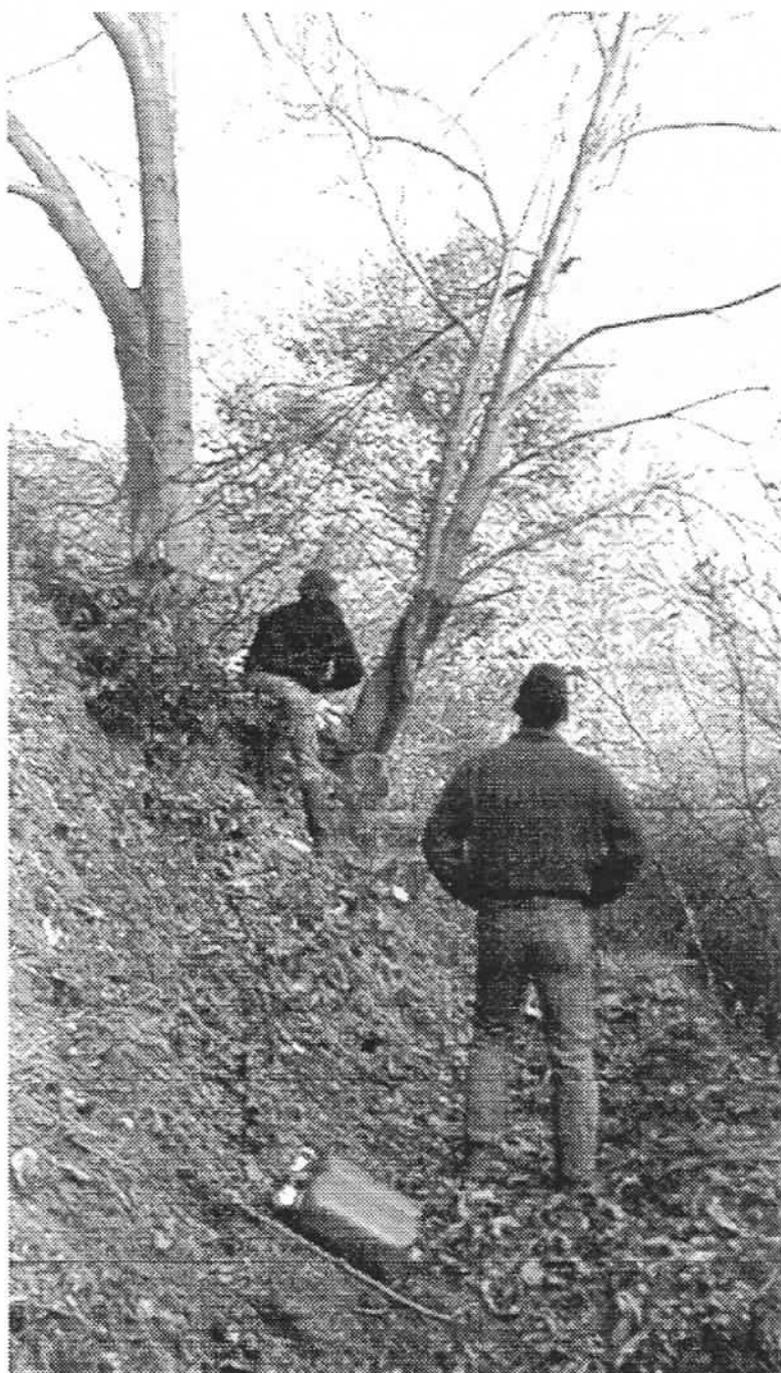
Il va falloir, pour cette mini-entreprise assurer son suivi et sa gestion; ça ne va pas se faire avec des bénévoles!...

Reste enfin à répondre aux objections que cette initiative va faire naître... et la plus importante: Vous allez concurrencer de façon déloyale les petites entreprises locales (et surtout quelques agriculteurs), vous concurrencerez même l'équipe de l'ASA - DFCI de St Germain de Calberte qui travaille pour le compte de particuliers ou de collectivités et qui fait évidemment payer ses services...!

La réponse est nette et sans ambiguïté:

Nous ne concurrencerons personne ! Car il est clair que l'équipe CONTRATS VERTS va effectuer des travaux que personne ne fait réaliser actuellement: quel agriculteur dans nos quatre communes peut financer la reconstruction de murets, la remise en état de "boutades" ou de béals ? Quel forestier andaine correctement les rémanents après une exploitation forestière et si on le lui demande (ça m'est arrivé au Plan de la Fougasse) quel cri d'orfraie ne pousse-t-il pas ! etc... etc...

La vocation de cette équipe sera d'effectuer du travail non directement rentable immédiatement - du moins dans le cadre et dans les perspectives de l'économie telle qu'elle est conçue actuellement - mais nous voulons, parodiant l'aphorisme connu "lameilleure façon de gagner du temps est d'en perdre" dire et prouver qu'il en est de même pour l'argent consacré à la remise en valeur de la nature et de nos paysages...



Tout cela va demander obstination, effort et aptitude à convaincre, mais forts de nos convictions, nous conclurons avec la parole du poète:

"Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent,

" Ce sont ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front..."

Etienne PASSEBOIS
début Octobre 1994

Il est clair que l'équipe des Contrats Verts va effectuer des travaux que personne ne fait réaliser actuellement.

“ Au Conchès, il y avait un notaire, qui s'appelait Pin, et qui a été assassiné dans sa maison , près de la cheminée ”



La vie du Conchès

Quand nous sommes arrivés chez Mlle Soustelle au Conchès, elle est descendue de sa maison, nous nous sommes installés sous son balcon, au-dessus du bassin où il y avait une salamandre, et nous avons commencé à poser des questions sur elle et sur le hameau .

- *Depuis combien de temps habitez-vous au Conchès ?*

- Depuis 1926, ça fait du temps ! (rires); ça fait soixante-huit ans, non ?

- *Quelle est l'origine du nom du hameau ? A-t-il un rapport avec Conches ?*

- Il y avait probablement un rapport. D'après les Archives, à Mende, le Conchès existait en 1643.

- *Où habitiez-vous avant ?*

- A la Cure.

- Y a-t-il beaucoup de champignons autour du Conchès ?

- Oui, mais je n'en ai pas trouvé, et les chercheurs, eux, beaucoup.

- Comment le Conchès est-il situé ?

- Il y a un peu de vent, mais beaucoup de soleil, et de l'eau. Il est bien situé.

- Est-ce que vous entretenez bien votre terrain ?

- Je l'entretiens comme je peux. Autrefois, mon père l'entretenait bien.

- Pourquoi habitez-vous ici ?

- Parce que je suis née à la Cure. Mon père y est né en 1883, au moment où la départementale a été construite. Il a acheté le Conchès en 1925.

- Qu'est-ce que St Frézal pour vous ?

- C'est mon pays. Je suis vieille maintenant. J'y ai habité pendant la moitié de ma vie. Le reste du temps, je suis allée à Mende pour être institutrice, c'était en 1931. Avant cela, j'ai été au collège à Vialas, interne chez l'habitant, je rentrais chez moi tous les quinze jours, je faisais les trajets à pied. Après ma formation, j'ai eu un premier poste sur la commune d'Auroux, en Haute Lozère. Ensuite à St Privat-de-Vallongue (Bluech Bas), puis à Pénens, sur St Frézal, et aux Abrits. De Pénens, pendant la guerre, j'ai entendu les bombardements sur Nîmes.

Souvenirs...

- Quel est votre meilleur souvenir de l'école ?

- Des souvenirs, j'en ai des bons et des mauvais; j'en ai tellement ...

- Qui avez-vous eu comme élève que nous connaissons ?

- La famille Fort, des Abrits: Danielle, Christiane, Robert ... Danielle était polissonne ...

- Et Christiane ?

- Et Christiane, oooooh ... elle l'était moins, parce qu'elle était plus grande.

- Quand avez-vous arrêté ce travail ?

- En 1970.

- Est-ce qu'il vous manque ?

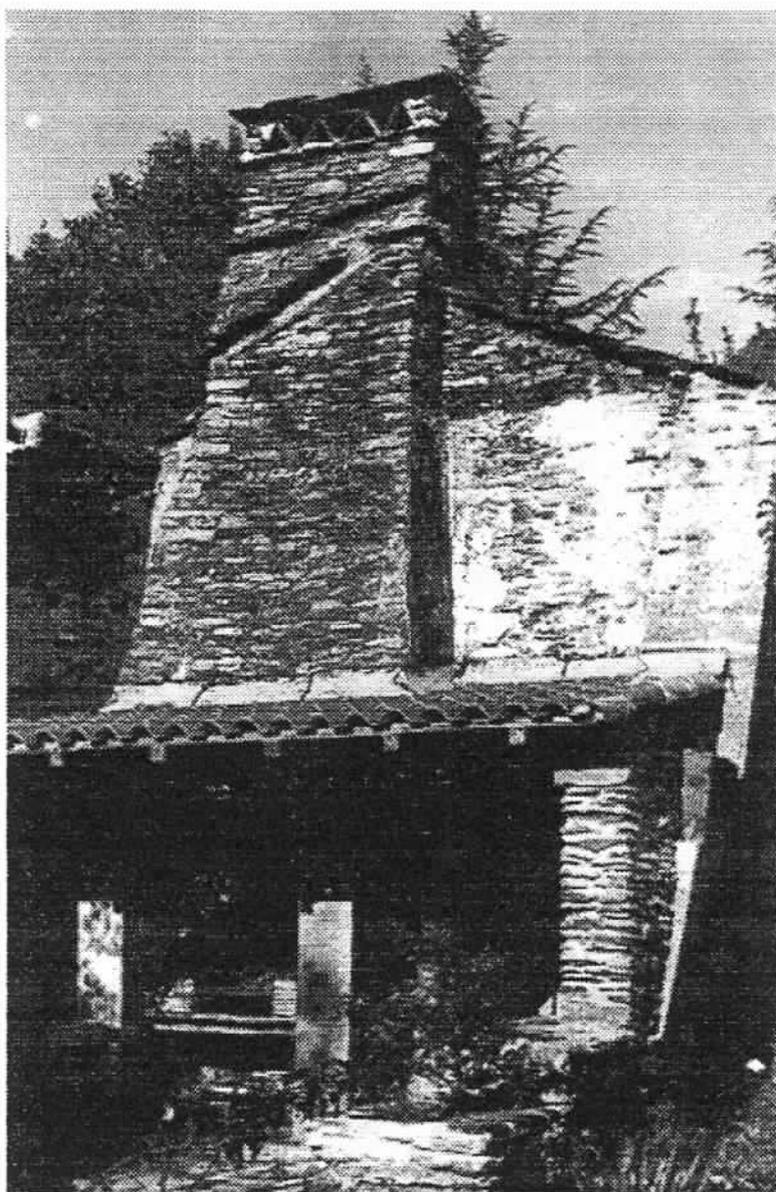
- Non, pas du tout.

- Avez-vous des animaux ?

- Je n'ai plus que neuf chats, j'avais des lapins, mais j'ai arrêté.

- Qui habitait autrefois au Conchès ?

- Il y a eu un notaire, qui s'appelait Pin, et qui a été assassiné dans sa maison, près de la cheminée, je vais vous montrer.



La cheminée du notaire

Mlle Soustelle nous a emmenés voir la maison du notaire, qui est partiellement en ruine, et celle de sa cousine, qui n'était pas là. Nous avons vu aussi une fontaine en granit, des auges en pierre, et un gros cèdre qui a été foudroyé il y a longtemps, qui n'a plus de tête, et qui a continué à pousser. Nous sommes retournés à sa maison, elle nous a offert des gaufrettes, nous lui avons dit au revoir et merci, puis nous sommes rentrés aux Abrits par le même chemin.

Reportage réalisé par
Adèle, Anthony, Arnaud, Bastien, David,
Elodie, Lucie, Manuelle et Mickaël

Maxime est un instituteur spécialisé dans l'audio-visuel, il est venu pour nous permettre d'avoir des photos dans notre article.



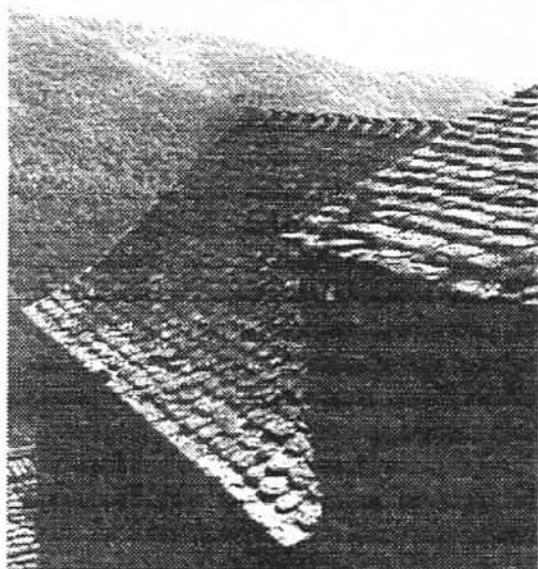
Les photographies maximiennes

Mardi 27 Septembre 1994 nous sommes allés avec Maxime préparer un reportage sur le hameau "le Conchès" et les sentiers qui y mènent depuis les Abrits. Maxime est un instituteur spécialisé dans l'audio-visuel, il est venu pour nous permettre d'avoir des photos dans notre article.

Mardi 4 Octobre 1994, nous sommes allés (la première équipe) c'est à dire Manuelle, Elodie, Adèle, Anthony et moi (Lucie), des Abrits jusqu'au Bois de Pantel en passant par le même chemin que Mardi 27 Septembre. En premier, nous sommes montés au-dessus de l'école, sur la route, pour que je prenne la photo des Abrits. Manuelle, elle, a pris en photo une touffe de bruyère, Anthony, lui, un rocher de

schiste, Adèle, elle, des châtaignes. Nous sommes descendus jusqu'au chemin qui mène chez Colette Veillard, Adèle a pris en photo la vieille porte de châtaignier. Pendant ce temps, on s'est cachés derrière un mur. Anthony a pris en photo une ruine qui appartenait à la famille Chabrol, et maintenant qui est à la famille Fort. Avant d'arriver au Bois de Pantel, j'ai pris deux fois la même photo d'un mur en schiste. Au Bois de Pantel, Manuelle et Elodie ont pris la source de M. et Mme Benoît. Anthony a pris le paysage (la vallée). Comme il était midi et demie, Manuelle et moi nous sommes redescendues en courant. Pendant ce temps Adèle a pris un mur de schiste. Anthony nous a rejoints en courant. L'après-midi, c'est la deuxième équipe (Arnaud, David, Mickaël et Bastien) qui est allée avec Maxime.





Mardi 11 Octobre dernier, Maxime est venu à l'école pour nous apprendre à tirer les photos que nous avons prises avec lui le mardi précédent. Il est arrivé le matin avec le film développé et il a commencé par nous expliquer comment on développe une pellicule. Ensuite une équipe est partie avec lui au labo photo de la salle communale, la deuxième équipe y est allée l'après-midi. Pour tirer une photo sur papier, il faut du papier photo (Maxime avait demandé du format 10 x 15); il faut aussi une chambre noire, un agrandisseur et des produits: un labo photo. Il faut éteindre la lumière normale, qui noircirait le papier photo, et allumer la "lumière rouge" qui ne l'impressionne pas, et qui permet de ne pas travailler dans le noir.

On met le film dans l'agrandisseur, qui projette l'image du négatif sur une feuille de papier photo, en l'agrandissant. Nous avons exposé chaque feuille pendant quinze secondes.

Ensuite on prend la feuille exposée et on la trempe dans le premier bain, le révélateur, qu'on avait préparé et chauffé à 20°. On attend que l'image apparaisse, et, dès qu'on la trouve suffisamment foncée, on plonge la feuille dans le "bain d'arrêt" (de l'eau), puis dans le fixateur. Il ne reste plus qu'à rincer la photo et à sécher. Vous pouvez admirer le résultat dans "Le Vent des Bancels", votre journal favori.

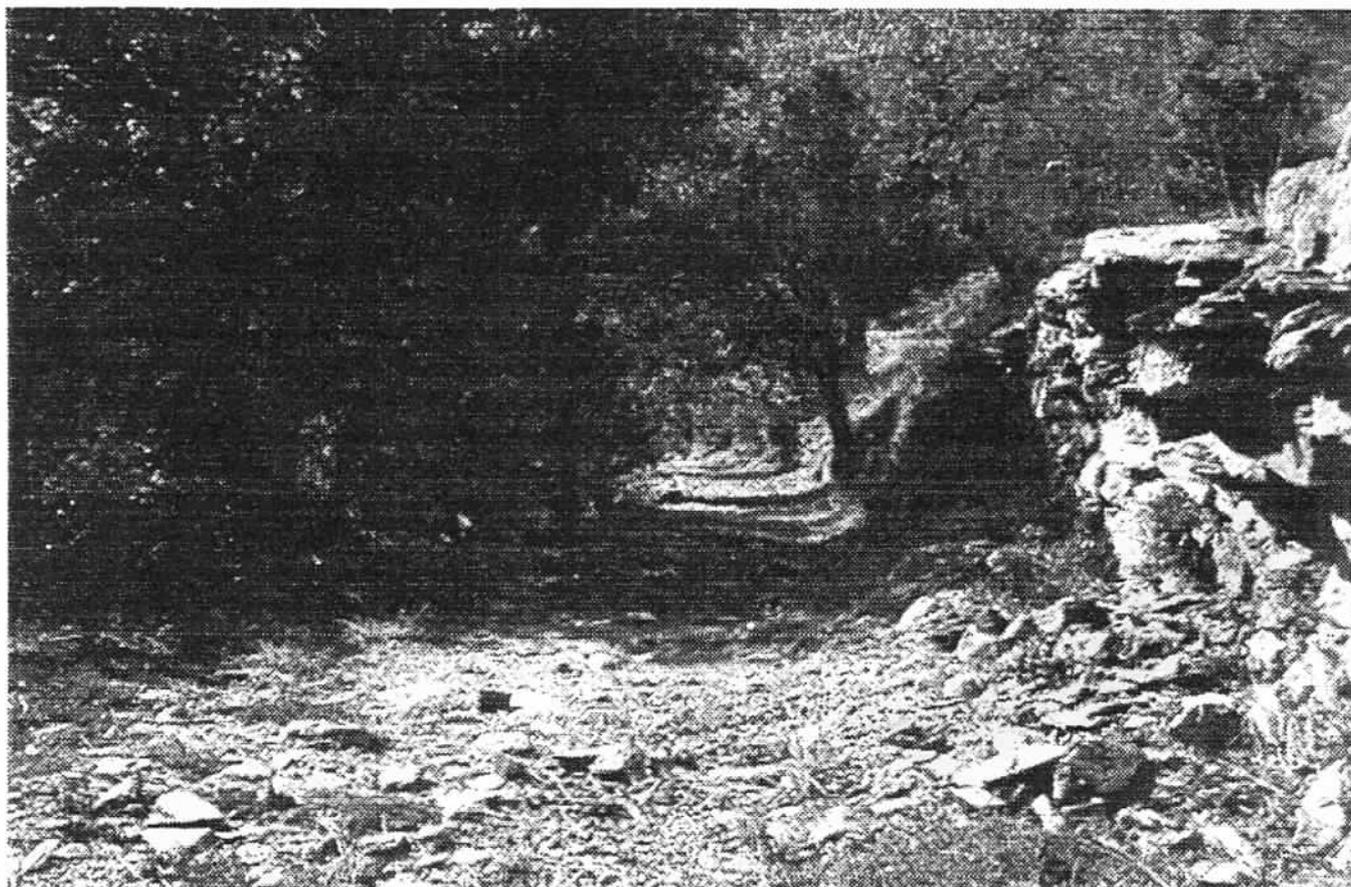
L'après-midi Arnaud, Bastien, David, Mickael, sont parti avec Maxime. Au début David a pris en photo un toit en lauzes, une cheminée, plus loin Arnaud a pris en photo l'état du chemin, après on est arrivé au Bois de Pantel. David, Bastien et Maxime sont montés sur le rocher et David a pris en photo le Conchès. Après on est descendu à la rivière, Arnaud a pris en photo une cascade. Nous sommes partis vers en haut et Mickaël a pris en photo un arbre qui avait un chancre. On a continué le chemin jusqu' à la route. Après on est allé au Conchès. Mickaël a pris en photo une cheminée en pierre, on a continué la route. Après on a pris un chemin qui descendait à droite de la route. Plus loin Mickaël a pris un pont. Arnaud a pris une autre cascade, un peu plus loin Bastien a pris une photo de l'état du chemin, il a pris aussi les fougères, la forêt. Un peu plus loin Arnaud a pris en photo le "lacadou" (1). Plus loin nous sommes allés sur une route qui descend à Conches. Nous avons continué la route jusqu'à Conches, David a pris une partie de Conches en photo. Après on a pris un chemin qui descend aux Abrits. Sur ce chemin, Maxime a pris quelques photos pour finir la pellicule. Et nous sommes arrivés à l'école.



Adèle, Anthony, Arnaud, Bastien, David, Elodie, Lucie, Manuelle et Mickaël

(1) Le "lacadou" est une flaque d'eau et de boue où se vautre le sanglier (NDLR)

Nos Chemins ...



Ce réseau de chemins communaux, aujourd'hui ressuscité, méritait d'être valorisé...

Notre commune possède un réseau très important de petits chemins et de sentiers. Il est vrai qu'autrefois (et c'est un passé qui reste encore très proche), le seul moyen de locomotion, hormis les charrettes et les "jardinières", pour se rendre d'un hameau à un autre était la marche à pied. L'habitat

dispersé étant particulièrement développé à St Frézal, il n'est pas étonnant que notre réseau soit si riche.

Autrefois, donc, les agriculteurs qui partaient garder leurs bêtes d'une pièce de terre à l'autre entretenaient naturellement ces sentiers grâce à leur troupeau. Le passage d'un petit ruisseau

permettait aux animaux de boire en chemin et un vieux châtaignier offrait au berger une ombre accueillante pour une halte méritée entre deux pâturages.

Les veillées tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, voyaient les habitués, tard dans la nuit, fouler ces chemins à la lueur de la lune, pour retrouver leur logis.

Chaque jour ils étaient empruntés par les enfants qui se rendaient et revenaient de l'école, par le facteur qui apportait les nouvelles, parfois bonnes, parfois mauvaises...

Des histoires, nos chemins en regorgent et s'ils pouvaient parler... Histoire d'enfants, histoire d'amants, histoire de la vie tout simplement, chaque arbre, chaque pierre, chaque bosquet en a une en mémoire...

Et puis la société s'est transformée, le monde "moderne" est arrivé, et avec lui tout un lot de machines

dont en particulier l'automobile et cette notion d'aller plus loin et plus vite (cela reste toujours relatif et je me demande, quand on doit se rendre de Cessenades à Champernal par exemple, qui arrive le premier entre le piéton empruntant le sentier et l'automobile contrainte de passer aux "quatre routes"!). Ce nouveau moyen de locomotion, qui nous est à tous aujourd'hui devenu indispensable, a vite eu raison de la marche à pied et nos petits chemins se sont vite retrouvés au chômage. Il ne restait guère encore que quelques chèvres pour tailler leurs ronces et leurs genêts... Et puis les chèvres elles mêmes ont disparu des sentiers car aujourd'hui on ne garde plus (la notion de temps, là aussi), on parque. Nos petits chemins se fermèrent, disparurent sous la végétation... La mort arrivait à grands pas (si j'ose dire), mort totale puisqu'outre celle des chemins, celle de la vie pointait également avec l'exode rural. ●●●

Réhabilitation: nouveaux problèmes...

La renaissance de nos sentiers, amène une nouvelle situation parfois difficile à gérer.

Nous n'avons nullement l'intention ici de trancher le débat, mais plutôt de l'ouvrir en offrant à la réflexion de tous des éléments susceptibles d'aider à faire la part de ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas.

Il y a dans cette "affaire" trois antagonistes: les propriétaires riverains, les utilisateurs des sentiers, et la municipalité.

Côté riverains, aux abords des habitations, on assiste aujourd'hui à une recherche d'isolement, à une soif d'intimité telles, qu'une "intrusion" étrangère sur nos chemins **publics**, est parfois ressentie comme une atteinte à la vie **privée**. Ce sentiment se manifeste en gros par deux attitudes:

- La première consiste à s'annexer des portions de voies en y apposant toutes sortes d'entraves au passage (barrières, chaînes, etc...), réfutant ainsi la nature publique de ces sentiers.

- La seconde, tout en admettant le caractère public des chemins, consiste à demander à la commune "un détournement" du hameau.

Il est un fait, qu'aujourd'hui, nos sentiers n'ont plus tout à fait la même vocation qu'auparavant. Il était autrefois logique que les chemins passent au cœur des hameaux puisque leur but était précisément de relier ces hameaux entre-

eux, et que c'était le seul moyen de communication. Il était donc tout à fait naturel pour les riverains (comme ça l'est aujourd'hui pour les riverains de nos voies communales - qui aurait l'idée de barrer la route de Vimbouches à la circulation, ou de demander le détournement de celle de Pénens !), de voir "passer les passants", peut-être aussi parce que pour la plupart, ce n'étaient pas des étrangers, des visages inconnus, mais des voisins qui venaient leur rendre visite ou traversaient leur hameau pour rallier le village suivant. Est-ce suffisant pour justifier cela ... ?

Loin des hameaux, dans la montagne, on rencontre aussi des barrières qui elles ne sont pas là pour empêcher le passage ou l'entrée, mais plutôt... la sortie des animaux parqués. On constate là aussi deux attitudes:

- Les agriculteurs qui clôturent sans se soucier des chemins, ou qui posent des barrières tellement difficiles à ouvrir qu'elles sont inamovibles.

- Ceux qui respectent le passage public et mettent en place des systèmes facilement franchissables.

Côté utilisateurs, il y a les marcheurs:

La plupart sont discrets, car ce type de tourisme n'attire en règle générale que des gens respectueux de la nature et des personnes qui y vivent, recherchant un contact profond avec l'environnement, tout en ayant une activité sportive. C'est l'un des tourisms les moins polluants.

Bien sûr, il y a toujours les

exceptions qui confirment la règle... Les gens bruyants, qui ne respectent pas les autres, ceux qui "s'égarent" en dehors des sentiers, considérant que "tout est public dans ce pays désert". Ceux-là, bien sûr donnent inconsciemment raison aux partisans du "tout privé" !

Il y a aussi les véhicules 4 X 4, de plus en plus nombreux qui s'aventurent sur certains chemins un peu larges... Il y a les VTT qui arrivent en force...

Côté commune, enfin, il faut gérer tout cela, car c'est elle le "propriétaire" de ces chemins; il lui faut garantir l'intégrité de ce patrimoine collectif et ce n'est pas une mince affaire.

Quelle position doit-elle avoir: une attitude ferme se référant au droit, ou plus souple... et jusqu'où peut-elle aller ? Une règle doit rapidement voir le jour.

Voilà les problèmes posés. Mais pour se faire l'idée la plus juste possible, nous vous invitons à parcourir ces chemins. Marcher, voir, entendre, sentir, c'est peut-être aussi appréhender les choses autrement car, et c'est le miracle des sentiers, chaque pas est différent et peut vous ouvrir à la sagesse, et permettre d'aboutir aux solutions satisfaisantes "**pas à pas**".

Ce débat vous est ouvert: écrivez-nous pour faire part de vos réflexions sur ce thème.

Alain VENTURA

●●● Ce fut aussi l'époque où, persuadés que cette tendance était irréversible, certains propriétaires ont pensé que la seule solution était de planter des pins pour au moins tenter de dégager un faible revenu de cette terre devenue inutile...

Et, à grands coups de bulldozer, on planta. Rien ne résistait: ni les bancels, ni certains petits chemins ne furent épargnés. Leurs murets de soutènement, si amoureuxment, si péniblement bâtis à la main, furent éventrés balayés, rasés; des portions entières disparurent, des drainages des eaux si habilement répartis et conçus, furent réduits à néant, laissant l'érosion faire "son chemin".

La mort annoncée de notre réseau de sentiers, de ce patrimoine inestimable, était bien là, l'oubli avec.

Mais, notre société étant en permanente mutation et comprenant tout et son contraire, l'irréversible n'eut pas totalement lieu, et le phénomène de la fuite en avant vers la ville, se vit accompagné du mouvement inverse, certes proportionnellement plus faible, mais qui permit de stopper cette hémorragie. Et avec cette évolution apparut un autre phénomène de société, inattendu: la découverte des vertus de la marche à pied.

L'école en chemin...

La contribution de l'école à ce numéro se réduit à celle de la grande classe, sous forme d'articles, comme d'habitude, dont certains sont des comptes rendus collectifs, synthèses des meilleurs éléments des comptes rendus individuels des élèves, avec un souci de qualité de la forme, et d'autres sont "bruts de décoffrage", reflet spontané non amélioré de l'expression des enfants. Si vous pouvez, lecteurs, faire la différence, félicitations ! Sinon, eh bien, tant mieux, c'est que la différence n'est pas si grande. La nouveauté, c'est l'illustration par des photos : là, c'est l'Education Nationale, en la personne de MAXIME, qu'il faut remercier... un max ! Il fait partie des E.M.A.L.A. (Equipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation - si je ne suis pas brouillé avec ce sigle.). Cette fois, nos enfants ont été initiés, en plus, à la photo.

Jacques HUGON

"Descendre de sa voiture pour marcher, n'est pas seulement un acte sportif, c'est aussi une démarche philosophique. Un tel comportement", souligne Pierre GAUBIAC, Président du Festival International de la Randonnée, se veut bien souvent rupture avec un certain type de société, c'est le choix de la préservation contre le gaspillage, du durable contre l'éphémère, de la lenteur contre la fuite en avant, de la sagesse contre une espèce de folie".

Il n'en fallait pas plus pour que nous prenions conscience que nos sentiers représentaient un atout social et touristique important pour notre collectivité. Et, il y a une dizaine d'années, la municipalité se mit en devoir de réouvrir quelques sentiers, notamment ceux encore utilisés par certains habitants pour rejoindre le car ou l'épicier ambulant. Depuis, grâce au concours du P.N.C., et à la volonté de la municipalité, de nombreux chemins ont été réhabilités, sont régulièrement entretenus et revivent, pour la plus grande joie des promeneurs, des randonneurs et des amoureux de la découverte "pas à pas". Bien sûr cette résurrection ne va pas sans créer quelques incidents notamment avec certains propriétaires riverains (voir encadré page précédente), mais pourvu que chacun y mette du sien, les problèmes s'estompent rapidement.

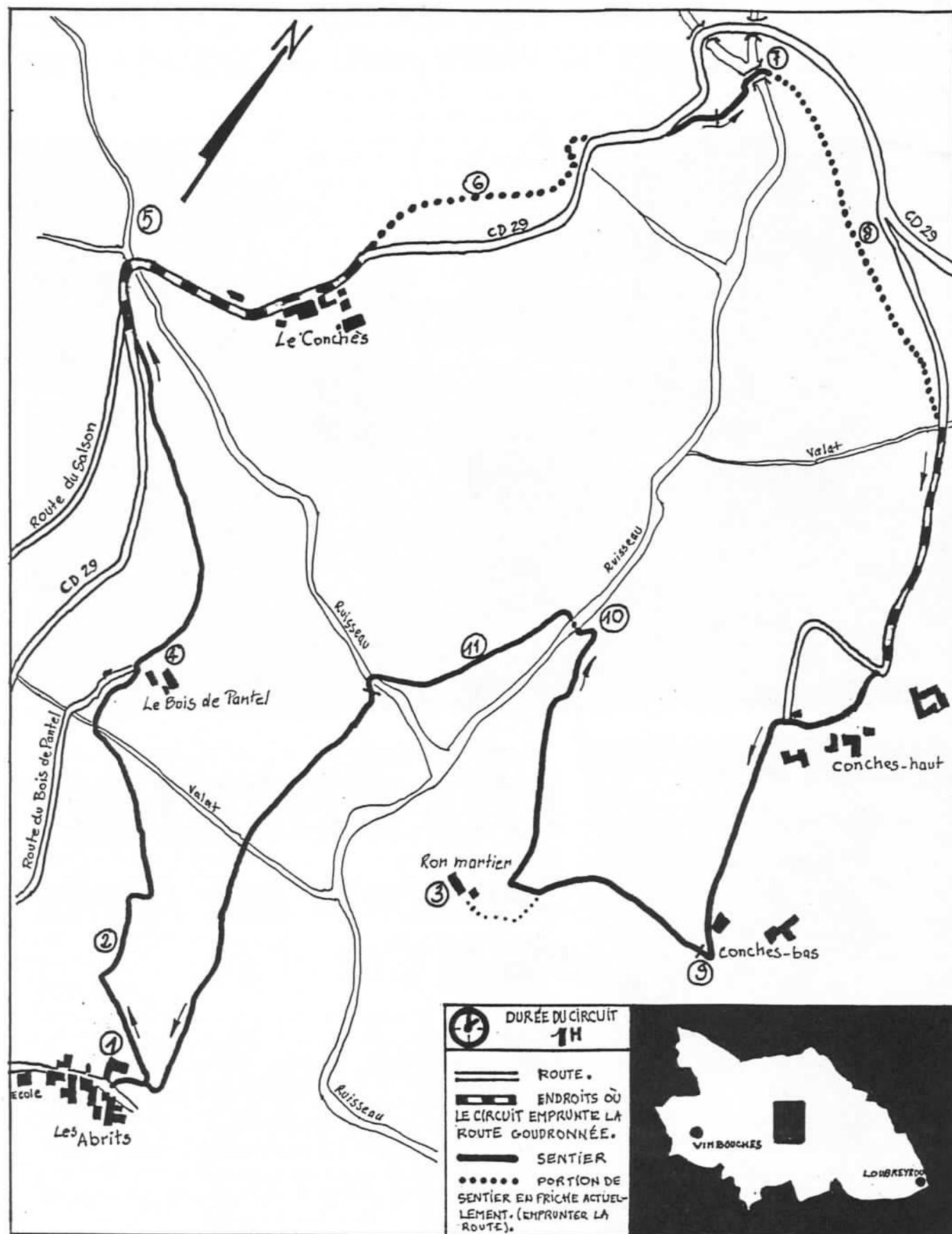
Tout ce réseau de chemins, aujourd'hui ressuscité, méritait d'être valorisé.

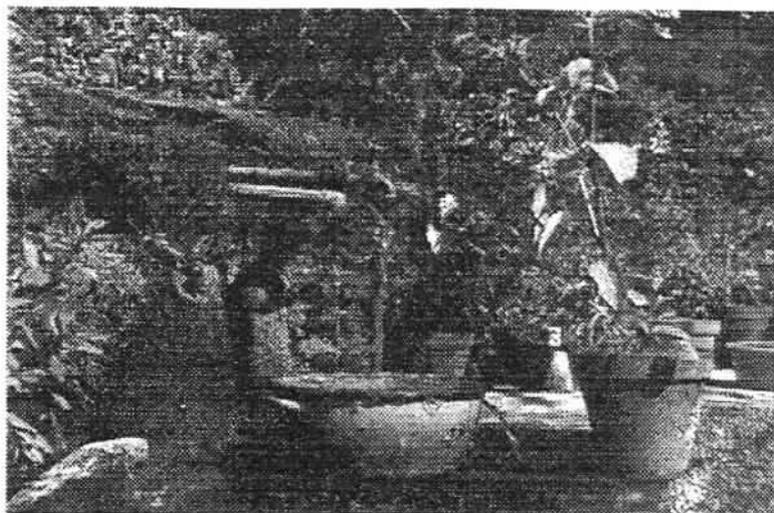
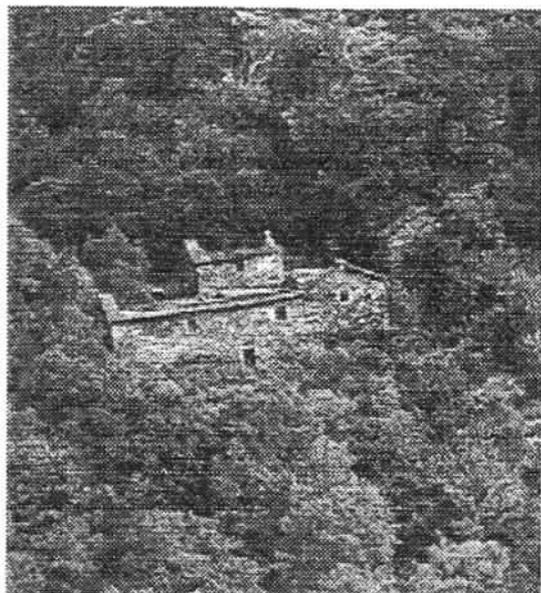
C'est pourquoi nous avons pensé vous le faire connaître par l'intermédiaire du Vent des Bancels. Chaque trimestre, un peu à l'image de ce que nous réalisons pour les hameaux, nous étudierons un circuit en boucle, passant dans le hameau choisi. Nous y détaillerons les différentes portions, les éléments remarquables (petit patrimoine bâti, végétation, curiosités...) ainsi que les détails pratiques (carte, durée approximative du circuit, difficulté...) et les histoires et légendes qui s'y trouvent attachées.

Ces pages pourront, à terme, fournir un document très complet sur nos chemins, qui, nous l'espérons vous encouragera à les parcourir, le nez au "Vent".

Alain VENTURA

Carte du circuit





●●● Maxime nous a dit qu'elles étaient anciennes. Sur le bord du sentier, on a remarqué un pin mort; d'après Maxime, il avait été foudroyé. En amont du sentier, il y avait un mur de bancel (2) dont les pierres étaient verticales (en calade). En contrebas, en face, on aperçoit des ruines (3) qu'Anthony a voulu prendre en photo. Il s'agit de Ramartier (à l'origine "Ranc Meurtrier", à cause de son relief escarpé), qui a appartenu à la famille Chabrol, et qui est maintenant à la famille Fort, et où on a appris que des ancêtres d'Anthony et Mickaël avaient vécu. On est arrivé au Bois de Pantel (4), où on s'est arrêté. Il y a une fontaine dont l'eau est potable et nous avons bu. Avant de partir de l'école, Maxime nous avait expliqué le fonctionnement de l'appareil photo (numérique, dont on regarde les photos sur un poste de télévision). Nous avons pris en photo la grange, le Conchès et Conches. Nous avons remarqué que les abords du hameau sont très bien nettoyés. En repartant, nous avons pris quelques ardoises cassées et continué à monter le sentier à travers la châtaigneraie, jusqu'à la route départementale 29. A cet endroit, un sentier au-dessus de la route est représenté sur le plan cadastral, nous l'avons cherché, mais nous ne l'avons pas trouvé. Par contre, nous avons trouvé le ruisseau, la cascade et un bassin de stockage de l'eau (5). Nous avons continué la route jusqu'au Conchès. Là, Elodie a pris deux photos de la maison de Madeleine Soustelle, institutrice retraitée, qui habite le hameau. Après le Conchès, nous n'avons pas vu



le chemin indiqué sur le plan à gauche de la route, il a disparu dans la plantation de sapins Douglas (6). ●●●

●●● Nous avons quitté la route en trouvant le chemin qui descend à droite vers le deuxième ruisseau, sur lequel passe un vieux pont en schiste très beau (7). Jusqu'à ce pont, le sentier était en bon état. Après le pont, il disparaît sous les fougères et les ronces (8) : nous avons été obligés de passer où c'était le moins

embroussaillé, pour essayer de rejoindre la route qui descend à Conches. Jacques a coupé les ronces avec son Laguiole. Nous avons dû franchir une clôture électrique et Cachou, le chien de Maxime, a pris une décharge et a gémi. Jacques a demandé à Arnaud de monter chercher la route de Conches, il a repéré un câble de



Quelques jours après nous sommes allés poser des questions sur les sentiers à Madeleine SOUSTELLE:

- *Quand vous étiez petite, y avait-il des sentiers qui existent encore ?*

- Oui, le chemin qui part de l'Arbousset et qui arrive à la Ponge. Autrefois, les gens passaient par là pour aller acheter du pain à un boulanger qui habitait à la Ponge.

Mais beaucoup de sentiers ont disparu. Récemment mon amie et moi avons voulu prendre celui qui va de la Cure au Grenier, c'était presque impossible.

- *Qui entretenait les chemins ?*

- Pour les chemins communaux, il y avait les "journées de prestations", c'était une sorte d'impôt, tous les habitants devaient travailler à l'entretien de la route un certain nombre de journées par an. Ceux qui n'étaient pas assez forts devaient payer des gens qui le faisaient à leur place. Pour les sentiers, ce qui entretenait, c'était le passage, celui des gens, surtout le facteur, et des bêtes. Il n'y avait pas besoin de débroussaillouse.

téléphone et nous avons enfin rejoint cette route. Nous avons traversé Conches-Haut, continué le sentier vers Conches-Bas, le sentier tourne à droite et il faut ouvrir la clôture des chèvres mohair (9) des parents de Bastien, que nous avons vues et prises en photo. Nous avons pris aussi des champignons que nous ne connaissions pas. Comme il était tard, Jacques a demandé qu'on ne s'arrête plus et ne prenne plus de photos. Entre Conches et les Abrits, le sentier est en bon état, il descend sous les châtaigniers et les chênes verts jusqu'au ruisseau (10). Nous sommes sortis de la clôture; après, le sentier passe dans un ancien pré avec des arbres fruitiers qui ne sont plus entretenus (11). Nous avons continué le sentier, et, presque arrivés aux Abrits, nous avons vu un arbre que personne ne connaissait, Jacques nous a dit que c'était un cyprès.

Adèle, Anthony, Arnaud, Bastien, David, Elodie, Lucie, Manuelle et Mickaël

“...Ce qui me cause toute cette peine est irréparable. De Florac à Jalcreste, et au-delà, plus rien ne sera jamais plus comme avant !...”

Nouveaux mémoires d'un âne

De mémoire d'âne, depuis l'épopée glorieuse de mon arrière-grand'mère MODESTINE, aucun membre de ma Famille n'avait foulé cette terre des Cévennes.

En effet ce que les Cévenols ignorent, c'est que mon arrière-grand'mère après avoir connu la célébrité, n'avait pu se résoudre à son triste sort d'ânesse revendue à un paysan dur à la tâche et peu porté sur le sentiment envers les animaux.

Une nuit, MODESTINE sortit de l'enclos où elle passait les nuits, franchit le col de l'Exil le bien nommé, et, avec un sens de l'orientation propre à notre race, arriva dans la bonne ville de Calais d'où elle se joignit à un convoi en partance pour Londres.

Son accent anglais d'une perfection irréprochable et sa connaissance des mœurs insulaires lui facilitèrent les choses. Débarquée à Londres, elle se mit en quête de retrouver SIR STEVENSON, objet de toutes ses pensées depuis la séparation de Saint-Jean-du-Gard.

Hélas, celui-ci avait repris sa quête d'absolu et naviguait d'île en île.

MODESTINE ne pouvait réparaître dans les Cévennes sous peine d'y perdre tout honneur.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, elle prit le chemin de nulle part, traversa de grasses prairies, mais trouva bientôt son bonheur dans les landes écossaises.

Un bonheur ne venant jamais seul, elle y rencontra mon arrière-grand'père et me voici aujourd'hui parmi vous.



●●● Arrivé dans les Cévennes que la tradition familiale nous fait honorer et aimer, je n'ai eu aucune peine à reconnaître les croupes arrondies des montagnes, les vallées profondes et obscures, les masades semblant sortir du sol, tant les murs ne font qu'un avec lui, les senteurs de bruyères et de champignons, les somptueuses couleurs des châtaigniers, le bruit de bois mort sous les pas des sangliers, jusqu'au bêlement particulier des chèvres, et enfin le pas assuré et le regard franc des hommes de ce Pays.

Tout me semblait être à l'image exacte des souvenirs familiaux, ni embellis par une volonté d'épater nos cousins Ecossais, ni estompés par les années.

La nature - on dit aujourd'hui l'environnement - les lieux, les animaux, les hommes, tout faisait que j'eus l'impression immédiate de revenir dans mon Pays.

Ah ! que ces lignes seraient un agréable moment si je pouvais continuer à revivre ce voyage avec la même émotion.

Pourquoi faut-il qu'un sentiment à la fois de colère et d'accablement

m'assaille ?

Quelle raison grave m'agite qui pourrait faire croire à quelque versatilité de ma part ou à quelque susceptibilité britannique ?

Croyez-vous que ces contrariétés soient dues à quatre générations de nouvelles habitudes ou bien à quelque ressentiment à l'égard de la PAC Européenne ?

C'est bien plus grave que cela, puisque ce qui me cause toute cette peine est irréparable.

De Florac à Jalcreste et au-delà, plus rien ne sera jamais comme avant ! Ils ont osé : fendre la montagne, combler les vallats, réduire le lit de la Mimente, raboter les bosses et combler les creux, arracher les arbres par centaines, construire des murets dignes d'une villa pour homme politique version 1994, enfermer la route dans des glissières dites de "de sécurité", comme si un Français et à fortiori un Cévenol, n'avait jamais préféré les chemins de traverse, même le "Pont Manqué" allait disparaître et horreur... perdre son nom !

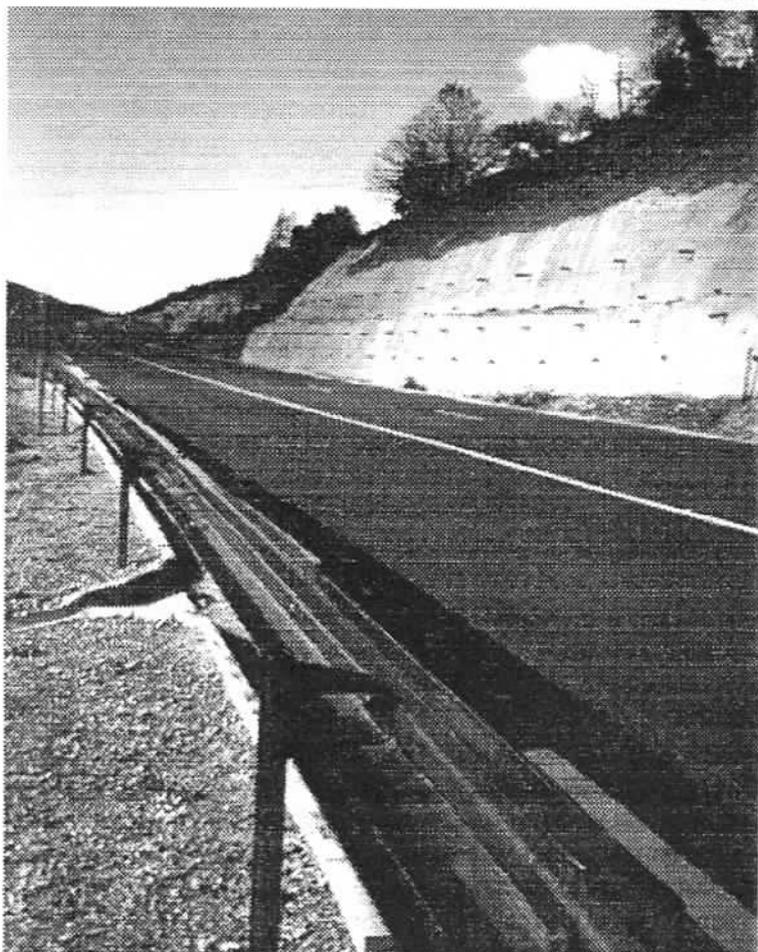
J'eus beau chercher, je ne vis pas quels buts étaient poursuivis.

Y avait-il de nouvelles découvertes de charbon qui auraient pu justifier de tels travaux devant en ce cas permettre à d'innombrables caravanes de mulets et de charrettes de circuler sans peine ? ou bien Florac serait-elle le siège projeté des Jeux Olympiques modernes de l'an 2000, et cette immense piste bitumée allait-elle voir passer les cohortes sportives venues du monde entier ? ou bien s'agissait-il d'une nouvelle frontière devant empêcher toute reprise de la lutte des Camisards ? ou encore de l'idée lumineuse d'un homme politique local à qui diviser les Cévennes en deux parties permettrait de régner ?

Je ne pouvais garder ma colère, et en Ecossais mâtiné de Huguenot, j'entrepris froidement, mais avec conviction, de mener une rapide enquête d'opinion; j'eus droit à autant de réponses que de cévenols rencontrés, ce qui est normal.

L'un me dit, il était jeune, qu'il gagnerait 17 minutes et 21 secondes chrono avec ses chevaux Peugeot pour joindre Florac à Alès; un autre, que les risques nouveaux dus à la plus grande vitesse des attelages ne seraient pas supérieurs aux dangers causés par les

...construire des murets dignes d'une villa pour homme politique version 1994, enfermer la route dans des glissières dites "de sécurité"...





nombreux virages d'avant (c'était un Ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite); un troisième me soutint pendant une bonne heure qu'il s'agissait d'infléchir la tendance qui voulait que les Lozériens n'aillent plus au Puy-en-Velay et à Clermont-Ferrand pour faire leurs achats, et se tournent vers Alès, Nîmes et Montpellier (c'était bien sûr un commerçant); un autre encore me dit que son nom resterait éternellement attaché à cette œuvre grandiose digne du XXI^{ème} siècle qu'il appelait le désenclavement routier, je vous laisse ici deviner...

Et ainsi pendant des heures, des jours. L'accablement m'envahissait; l'envie de repartir devenait la plus forte.

D'autant que j'en appris d'autres ! On était en train de faire sauter les lacets de la Borie du Pompidou, ainsi que ceux de toutes les petites routes menant aux Gorges du Tarn, et ceux de la Vallée Française, pour permettre aux convois innombrables d'arriver encore plus vite au grand feu tricolore de Saint-Jean-du-Gard !

Il paraît qu'aucun pays n'était épargné, des Cévennes aux Causses, de la Margeride à l'Aubrac, de la Lozère à la Haute-Loire et au Gard...

Que pouvais-je faire, moi, âne, Cévenol en Ecosse, étranger en Cévennes? Comment laisser à nos descendants un patrimoine hérité de leurs aïeux dans un tel état ?

Pendant que je ruminais de sombres pensées, réfugié dans un endroit sans macadam (ah, celui-là, s'il n'était Ecossais !) que je ne vous dévoilerai pas, le ciel se couvrit.

Comme me l'avait raconté mon père qui le tenait de son grand-père, fils de MODESTINE: Le ciel devint noir. Et

s'ouvrit.

Il plut. A verses. Toute une soirée et une bonne partie de la nuit. Et l'eau descendit des pentes abruptes, sans culture désormais, et monta dans les vallées goudronnées. Le Tarn déborda. Les gardons gardonnèrent. Et un pont en construction s'écroula en Vallée Française. Et le contournement auto-routier de Saint-Privat-de-Vallongue disparut dans un grand trou: on disait comme à l'Escalette ! Et la voie rapide de Cassagnas devint un torrent. La voie de dépassement alterné du Col de Jalcreste se trouva engloutie par l'éboulement de milliers de mètres cubes de roches et de terre que plus un arbre ne retenait. Les trottoirs de Saint-Julien d'Arpaon furent soulevés jusqu'au premier étage de la Mairie-Ecole-Poste. La Mimente installa son lit entre les murets de pierre qui devaient donner bel air à la Salle-Prunet. Le panneau de Saint-Frézal-de-Ventalon n'indiquait plus qu'une direction céleste.

Le soleil revint, illumina les splendides couleurs de l'automne. Les Cévennes brillèrent de tous leurs tons de pourpre et d'or.

Les Cévenols retrouvaient leur goût de l'originalité et de la solitude. Ils retrouvaient le tracé des chemins, nettoyaient les drailles et essartaient les sentiers.

Je compris que je pouvais leur être utile: j'apportais mon bât au chef-cantonnier.

Je sus alors que les arrière-arrière-petits enfants de MODESTINE seraient Cévenols.

BJOU
Arrière-petit fils de MODESTINE
P.C.C.: Un cévenol qui utilise la RN 106
Michel MATHIEU

... le contournement auto-routier de Saint-Privat-de-Vallongue...

Encore une somptueuse programmation pour cet automne, avec en prime, la possibilité de voir la totalité des films que propose CINECO: en effet les projections du "circuit A" se font désormais au Collet de Dèze le Lundi soir !

Cinéma:

programme d'automne.



Vendredi 2 Décembre à 20h30
VIVRE !

Chine 1994 Durée 2h09
Réalisation: Zhang Yimou

C'est le destin d'une famille chinoise ordinaire que Zhang Yimou nous raconte, son quotidien et ses épreuves douloureuses, des années 40 à l'aube des années 80.

Dans les années 40, Fugui est riche et mène une vie de luxure qui le met vite à la rue. Sa femme le quitte. Pour gagner sa

vie, il se produit alors de villes en villes avec un petit théâtre d'ombres, avant d'être enrôlé de force dans la guerre civile qui oppose les nationalistes de Tchang Kaï Chek aux communistes de Mao.

Après la victoire de ces derniers, Fugui, qui a retrouvé sa famille, participe comme tout le monde au Grand Bond en Avant, confiant dans l'avenir.

C'est en restant concentré sur ses personnages que Zhang Yimou aborde l'histoire de son pays. Ici, pas de scènes spectaculaires de reconstitutions historiques et le style de Zhang Yimou est beaucoup plus sobre que dans les films précédents. Moins grandiloquent, avec une caméra souvent fixe, on sent sa volonté de "rester proche du peuple" tant dans ce qu'il montre que dans son intention de toucher un grand public. *Vivre* est un grand mélo, un vrai !

Sélection Officielle Cannes 94.

Genre: Mélodrame

Avec: Ge You, Gong Li, Niu Ben, Guo Tao, Jiang Wu.

Vendredi 23 Décembre à 20h30
LA FILLE DE D'ARTAGNAN
France 94 Durée 2h10
Réalisation: Bertrand Tavernier

Eloïse, fille du célèbre d'Artagnan a grandi dans un couvent retiré. Un jour, elle assiste au meurtre de la mère supérieure de l'établissement. La jeune fille déduit de cet assassinat qu'un complot contre le roi a été fomenté. Elle décide alors de partir à Paris et de demander du secours à son vaillant père. Mais ce dernier, banni de la cour et vieilli, ne se sent guère l'envie de repartir à l'aventure.

Tavernier tente de renouer avec la tradition passée du film de cape et d'épée. Très plaisant.

Genre: Cape et d'épée

Avec: Sophie Marceau, Nils Tavernier, Philippe Noiret, Jean-Luc Bideau.



Vendredi 13 Janvier 1995 à 20h30

KIKA

Espagne 1993 Durée 1h52

Réalisation: Pedro Almodovar

Il y a Kika, sympathique maquilleuse, optimiste et heureuse de vivre. Il y a Ramon, photographe spécialisé dans la lingerie féminine et artiste plasticien. C'est son homme. Ils s'aiment mais ne se comprennent pas.

Il y a Andréa, directrice reporter, animatrice d'une émission de télé, son ennemie. Il y a aussi l'américain Nicholas Pierce, écrivain bohème et errant, beau-père de Ramon.

Et n'oublions pas Juana, femme de ménage de Kika qui est évidemment amoureuse de sa patronne.

Tous ces personnages et encore d'autres, vont vivre deux jours de folies qui vont complètement transformer leur existence.

Pour nous ce sont deux heures jubilatoires. Almodovar nous entraîne dans cette comédie loufoque mais acide.

Toute cette bonne humeur distribuée généreusement nous prépare à la surprise de la fin. Car à la manière du grand Alfred qui semblait sourire tout au long de ce film, elle ne manque pas de chorizo!

Genre: Comédie dramatique délirante

Avec: Veronica Forque, Victoria Abril, Peter Coyote, Rossy de Palma, Alex Casanovas.

Vendredi 3 Février à 20h30

ET LA VIE CONTINUE

Iran 1992 Durée 1h45

Réalisation: Abbas Kiarostami

En 1990, un terrible tremblement de terre dévaste une grande partie du nord de l'Iran, faisant des milliers de victimes parmi la population. Un père et son jeune fils prennent la route depuis Téhéran pour savoir ce que sont devenus les deux enfants, personnages principaux du film "Où est la maison de mon ami ?" réalisé en 87 par le même Kiarostami.

Dans une contrée gravement sinistrée, ils vont découvrir que malgré la souffrance et la douleur des rescapés, la vie continue.

Entre documentaire et fiction, un chef-d'œuvre lyrique et réaliste, un message d'espoir, un film où l'homme se réconcilie avec la nature.

Genre: Drame

Avec: Puya Paevar, Farhad Kheradmand.

... Et au Collet ...

Lundi 28 Novembre à 20h30:

TRUST ME

Lundi 19 Déc. à 20h30:

PERSONNE NE M'AIME

Lundi 9 Janvier à 20h 30:

REGARDE LES HOMMES TOMBER

Lundi 30 Janvier à 20h30:

LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE

LIVRE

Terres d'exil, Terres d'accueil

par Frédérique Basset, Photos de Frédéric Stoll



“Fille ou fils d’immigrés, nous le sommes tous... ou presque. Dans notre mémoire se profile l’ombre d’ancêtres venus d’une autre terre. Certains sont passés. D’autres ont fait souche dans les villes ou les campagnes. Si les immigrants des villes tiennent le haut de l’affiche, au centre des enjeux politiques, on tait souvent la présence des autres. Pourtant, depuis des générations, ils peuplent nos villages, villages métis, pluriels. Leur arrivée a résonné dans les rues, leur différence mise en relief par le regard des autochtones, parmi lesquels certains ont oublié d’où ils viennent. Et puis certains se sont intégrés. Artisans, commerçants ou paysans, ils ont creusé leur nid, fondé une famille, bâti une maison et tissé des liens nouveaux. Ce sont ces hommes et ces femmes, immigrants ou enfants d’immigrants du nord ou du sud, qui prennent la parole dans ce livre.”

Un livre magnifique, agrémenté de très belles photos, réalisé par la Fédération Nationale des Foyers Ruraux. Un hymne anti-raciste par la force de ses témoignages si simples, si vrais, si proches de nous... A offrir

mais aussi à conserver précieusement !

Syros Alternatives. FNFR. Tél: (1) 45 78 01 78. 126 pages. 180 F.

MAGAZINE

L'Acteur Rural

Magazine de l'espace rural

“ Ville / campagne: y-a-t-il une barrière ? Y-a-t-il réellement la ville d'un côté et la campagne de l'autre ? Comment se font les échanges ? Par le tourisme, la culture, le social ? Au quotidien ou au coup par coup ? Ces deux mondes se cotoient-ils ? Ou bien les personnes qui les habitent ne sont-elles pas déjà à la fois rurales et urbaines ? ”, un



exemple de questions que pose **L'Acteur Rural**.

C'est le premier magazine indépendant d'informations consacré à l'Espace Rural. On y trouve une foule d'articles et d'analyses sur le monde rural allant de l'insertion à l'intercommunalité en passant par le télétravail et l'avenir des associations... Des dossiers très complets, qui vont au fond des problèmes, des informations précieuses et une bibliographie très riche. Le tout accompagné de

splendides photos et d'une mise en page exemplaire... Une vraie mine d'or pour agir dans le monde rural.

L'Acteur Rural.

La Caillière 61 100 la Carnelle. Tél: 33 64 01 44. Bimestriel (5 nos/an). Abonnement 200 F/an (particuliers).

ACTION

L'Observatoire international des prisons

Association pour le droit à la dignité des personnes détenues.

“La prison accompagne l'histoire des hommes. Les sociétés se protègent. Pour délits et pour crimes, elles arrêtent, jugent, condamnent ceux qui contreviennent à leurs lois. Mais elles vont au delà, jusqu'à l'abus de pouvoir lorsqu'elles ajoutent à la peine, le non respect du règlement, la brimade, l'humiliation. La nature du délit qui conduit une personne en prison ne doit pas avoir, dans une démocratie, d'incidence sur le traitement qui lui est infligé. Une société ne peut en aucun cas se comporter comme elle reproche à certains de ses membres de s'être comporté.

Les seuls remèdes, les gardes-fous, sont les contre-pouvoirs que les citoyens ordinaires que nous sommes peuvent et doivent inventer. La veille, la vigilance, l'observation, ce regard sans défaillance posé sur autrui, sont la base même de la solidarité et donc de la plus élémentaire démocratie” Ch. Daure Serfati, présidente de l'Observatoire.

Ce regard, c'est le rôle que s'est fixé **L'Observatoire international des prisons**.

L'Observatoire édite une lettre mensuelle “ **de facto** ” et un rapport annuel.

Observatoire international des prisons

Secrétariat international: 16, avenue Berthelot BP 7083 69301 LYON cedex 01

Adhésion: 300 F / an comprenant la lettre mensuelle et le rapport annuel.

Possibilité de s'abonner à la lettre mensuelle et au rapport annuel sans être adhérent: 80 F / an pour chacune de ces deux publications.

Conseil Municipal du 23 Sept. 94

Sont présents: MM. Etienne PASSEBOIS, Maire, André CHAPPELLE et Jacques HUGON, adjoints,

Mmes Claudine SAIX et Marie-Claire VENTURA,

MM. Edmond FAGES, Jean-Claude LIEBER et Michel SERRES.

Absent: M. Serge MAURIN.

Edmond FAGES est nommé secrétaire de séance.

■ Intervention de Mme GUITTARD:

En ouverture des débats, M. le Maire donne la parole à Mme GUITTARD, présidente de l'Association des Parents d'Élèves. Celle-ci expose au Conseil que son association souhaite prendre en main certaines activités de la fête d'été, en particulier l'organisation du "Ventathlon", qui n'a pu avoir lieu cette année, faute de temps pour sa préparation. Elle souhaite, en outre, que le bénéfice de cette activité serve à financer une partie du voyage scolaire. Les parents d'élèves auraient ainsi une motivation pour se mobiliser à l'occasion de cette fête.

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord de principe.

Une première réunion d'organisation est envisagée début Novembre.

■ Bilan de la fête d'été 94:

Le bilan de notre fête s'avère très satisfaisant cette année.

■ Comptabilité:

La comptabilité du "Comité des Écoles - Mairie" est tenue bénévolement depuis

plusieurs années par Mme VENTURA, qui est également la trésorière de cette association.

Cette situation demande à être modifiée, car cette comptabilité mobilise cette personne pendant un nombre d'heures beaucoup trop important.

Il est donc décidé que cette tâche serait confiée, à compter de janvier 95, aux

Aide sociale (+1 400 F); Transports scolaires (+7100F); Documentation générale, journal (+4 500 F).

Recettes: Droits de mutation (+1 300 F); Dotation de Solidarité Rurale et Dotation de Développement Rural (+44 455 F), ces nouvelles subventions correspondant à une péréquation de transfert des communes "riches" vers les communes "pauvres".

INVESTISSEMENT.

A.E.P: Sur une dépense prévue de 30 000 F, 21 000 F ont été utilisés. Une nouvelle dépense de 19 000 F est nécessaire pour améliorer l'adduction de la Ponge. Il faudra donc ajouter 10 000 F à ce programme.

L'Ayrolles: La DGE 2 de 400 000 F que nous escomptions pour cette opération n'a pas été accordée par la Préfecture. Ce programme ne s'élève donc plus, pour cette année, qu'à 702 632 F.

Voirie: Les assainissements (drainage des eaux de ruissellement) de Vimbouches sont évalués à 80 000 F. D'autre part, les poteaux EDF situés en face de la salle communale vont enfin être supprimés. L'EDF propose même d'enfouir la ligne allant du Géripon jusqu'à la Cure, et prend en charge l'enlèvement des fils et poteaux, la fourniture du matériel et le travail de branchement. Reste à la charge de la commune la réalisation de la tranchée d'un coût de quelque 50 000 F.

Ces modifications définies, M. le Maire dresse un petit bilan des dépenses majeures du 1er juillet 1993 au 31 juin 1994.

Budget supplémentaire 1994

employés communaux et réalisée dans le cadre de leur travail.

D'autre part, les employés sont également chargés, en relation avec Anne LEVEL, d'une mise à jour de la comptabilité de l'A.P.E.

■ Don:

M. le Maire remercie Mme REY pour le don qu'elle a versé au comité écoles-mairie.

■ Budget supplémentaire:

Il n'y a pas d'importantes modifications par rapport au budget primitif. Il faut toutefois noter quelques ajustements.

FONCTIONNEMENT.

Dépenses:

Fournitures scolaires (+2 000 F);

●●● Les Routes: 450 000 F ont été utilisés pour ce poste (ASA - débroussaillage des abords - 24 700 F; Déneigement 26 700 F; Goudronnage 349 400 F; Travail des employés 49 200 F).

Les Emplois Communaux: 308 091 F nécessaires à ce poste (Salaires 165 065 F; Charges sociales 86 627 F; Dépenses nécessaires au fonctionnement - essence, amortissement véhicule, etc... 56 399 F) ce qui dégage un coût horaire moyen d'un employé d'environ 83 F.

Collecte des encombrants: 3 500 F.

Journal: 20 000 F.

École: 112 772 F.

Ce bilan établi, le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

Ensuite, Michel SERRES lit les comptes-rendus des séances précédentes.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES- RENDUS:

■ Affaire VEILLARD:

Petit récapitulatif de "l'affaire":

1/ Au mois de Mai, M. Alain VEILLARD assigne la commune devant le tribunal administratif pour demander réparation du préjudice causé par l'effondrement de la voie N°6, à l'aplomb du terrain BARRAL. Il réclame 1 000 F par mois depuis le 1er Janvier 94, de dommages et intérêts.

2/ Le 26 Mai, M. BARRAL, responsable des dégâts, écrit à M. le Maire:

"Je m'engage à payer les 1 000 F par mois. La réparation sera effectuée au plus tard en Septembre 94".

3/ En Juin, M. VEILLARD propose à M. le Maire d'arrêter les poursuites judiciaires, si la municipalité l'autorise à détourner à ses frais la voie carrossable communale, suivant un tracé de son choix. La portion de l'ancienne route ainsi déviée, passant devant sa maison, deviendrait privée.

Le Conseil délibère et rejette cette proposition qu'il juge inacceptable.

4/ En Août, Alain

camion devant lui livrer une piscine préfabriquée (la demande d'autorisation de travaux n'est pas encore parvenue en mairie!) n'a pu emprunter la voie d'accès à sa maison.

L'ensemble du Conseil prend acte de ce nouvel épisode. Il charge M. le Maire de démarches pressantes auprès de M. BARRAL, afin qu'il détermine de manière définitive la date à laquelle il compte réaliser les travaux, car cette situation est intolérable.

D'autre part, Edmond FAGES ayant cédé sa source à la municipalité, il est décidé de réaliser le captage de cette source et son raccordement au réseau d'AEP.

■ L'Ayrolles:

Nous rencontrons des problèmes avec notre architecte Marie-Claire BESSIN.

Cette dernière devait fournir en Mai un dossier de consultation des entreprises pour les V.R.D. (Voies et Réseaux), afin que

cette consultation se fasse mi-juillet. Or les plans, après modifications ne nous sont parvenus que le 20 Septembre, et nous ne sommes toujours pas en possession des données chiffrées!

Les travaux des HLM doivent impérativement commencer avant le 31 Décembre 94 et le permis de construire n'est toujours pas déposé.

D'autre part, une rencontre entre la Chambre de Commerce et M. le Maire, sur les bases du "Programme Source" (programme d'aide à la conception d'hôtels) s'est avérée infructueuse, "Notre projet étant trop avancé" (sic)!

Difficultés

■ C.F.D.:

Au mois d'Août, une réunion rassemblant les partenaires du Syndicat Intercommunal pour la Mise en Valeur de la Vallée Longue et de la Vallée de la Mimente, le Parc National des Cévennes, et le Comité Départemental du Tourisme fut, elle, beaucoup plus positive puisqu'elle a débouché sur une ébauche d'accord pour la remise en état de la plate-forme, en particulier en ce qui concerne son débroussaillage. Une suite à cette opération devait être donnée par le CDT (Comité Départemental du Tourisme) à la mi-septembre, rien encore n'a été fait.

■ Contrats Verts:

Ces emplois (6 au total: 5 employés, un conducteur d'opérations) qui intéresseront les quatre communes du Sud du canton (St Maurice de Ventalon, Vialas, St Andéol et St Frézal) les plus embroussaillées et les plus sensibles au feu, se mettent en place par l'intermédiaire de l'ASA-DFCI du Pont de Montvert, seule association habilitée à signer de tels contrats.

Le dossier présenté a été accepté le 16 Septembre par la DIREN - Montpellier.

Mais il faut maintenant que les différents partenaires (DIREN - Conseil Général - EDF - CFM ...) assurent le financement préalable nécessaire pour l'achat de matériel (camionnette, tronçonneuses, débroussailluses...) et le paiement d'au moins deux mois de salaire... Ce n'est pas encore fait!

Ces précisions apportées, les comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

■ Questions diverses:

1) Sentier le Grenier-le Géripou

Le problème de l'obstruction de ce sentier par M. BIBENT au niveau du Soleyret a été évoqué. M. le Maire entrera en relation avec cette personne.

2) Accès à la maison de M. MOUSTIERS:

M. Moustiers de la Ponge souhaite que la commune prenne

charge M. le Maire de la signature de ce contrat.

4) Bail C.E.V.:

Jean-Claude LIEBER, président de "C.E.V." demande qu'un bail de 12 ans soit établi entre son association et la commune afin de régulariser l'occupation par la dite association, des locaux situés au dessus du garage communal. L'ensemble du Conseil d'accord sur le principe, charge M. le Maire de la signature du bail (cf discussions lors des CM du 21 Sept. 90 et du 07 Déc. 90).

5) Chemin communal à Tourtoulon:

M. Jeannet, propriétaire à Tourtoulon, souhaiterait voir détourner le chemin communal en aval de sa maison. Michel SERRES est chargé de s'informer plus complètement sur ce sujet.

6) Containeurs à verres:

Il apparaît que le fonctionnement des containeurs à verres est tout à fait acceptable et que la collecte est effectuée régulièrement. Il est rappelé aux utilisateurs qu'il est impératif de supprimer tout métal de ces containeurs (capsules notamment).

7) Solidarité:

M. Jacques HUGON informe l'assemblée d'un accident sérieux dont a été victime M. VIERNE, artisan carreleur de notre commune. Il propose un geste de solidarité. Le Conseil unanime accepte le principe et lui demande d'en prendre l'initiative.

La séance est levée à 1h du matin.

Questions diverses

à sa charge la construction du chemin d'accès à sa maison et, pour ce faire, lui réclame la somme d'environ 26 000 F. L'ensemble du Conseil rejette la demande de M. Jean-Louis MOUSTIERS, la jugeant inacceptable.

3) Contrat MAIRIE-REGAIN:

Alain VENTURA, président de l'association "REGAIN" souhaite qu'on matérialise par un contrat officiel et enregistré, les relations qui unissent REGAIN et la municipalité, pour ce qui est de la gestion et de l'occupation de la salle communale. L'ensemble du Conseil d'accord sur le principe,

Education Nationale Réformes !

Ce début d'année scolaire - sans parler de la précédente - a provoqué bon nombre de réactions syndicales sur des réformes de l'enseignement, en particulier primaire.

La première raison d'en parler un peu, c'est que les camarades réformateurs ont, volontairement ou non, été d'une ambigüité qu'il importe de dénoncer, en présentant à l'opinion publique comme de grandes nouveautés des objectifs déjà en vigueur depuis pas mal de décennies, dressant ainsi les uns contre les autres les enseignants qui refusent ce procédé, et les parents qui, ignorant l'ancienneté de l'objectif en question, s'étonnent que les enseignants ne soient pas d'accord sur le principe. L'exemple le plus flagrant est la fameuse "maîtrise de la langue française écrite et orale". Présenter cet objectif comme une nouveauté relève de la supercherie.

Pour ce qui est vraiment nouveau, comme l'enseignement d'une langue vivante comme matière obligatoire, sans parler des problèmes non résolus d'emploi du temps que cela pose, c'est une question de moyens, et chacun attend avec impatience les signes de déblocage des crédits nécessaires...

La dernière, et non la moindre, des remarques lues ou entendues, porte sur une disparité de moyens entre villes et communes rurales. Vieille rengaine, malheureusement... Les villes ont les moyens de fournir à leurs écoles primaires des intervenants spécialisés d'une compétence supérieure en sports, musique, arts plastiques, langue vivante, et j'en passe, en y consacrant des sommes non

négligeables. Les communes rurales, comme certaine que nous connaissons, consacrent à l'école une proportion de leur budget que je parie bien supérieure à celle des villes !

A rappeler néanmoins que St Frézal arrive à financer l'essentiel de l'intervention d'Alain Ventura, dont les résultats sont tellement visibles dans votre journal favori !

Et qu'ainsi les enfants sont initiés au reportage, au traitement de texte, à la mise en page...

Mais il faut garder présente à l'esprit l'énormité de l'effort financier que cela représente pour une petite commune, et l'injuste disparité de moyens entre ville et campagne.

Encore une occasion de réformes.

Jacques Hugon

Jour de Gloire

Le 21 Octobre, à Montpellier, se réunissait le jury du " PRIX du PAYSAGE 94 - LANGUEDOC-ROUSSILLON "

Il nous a été particulièrement agréable de recevoir un beau diplôme ainsi libellé: "les jurys du premier prix du paysage en Languedoc-Roussillon ont décerné une mention spéciale à la commune de St Frézal de Ventalon (Lozère) pour la réalisation MAISON COMMUNALE.

Nous remercions les membres du jury qui nous ont remarqués, mais nous ne devons pas oublier les artisans de cette réalisation qui n'est intéressante que grâce à eux: l'architecte M. PROHIN, l'entreprise PANTEL, et nos employés communaux Alain VENTURA et Philippe SZYMANSKI qui ont entièrement conçu et réalisé les abords.

Naissances

Nos joies nous viennent de deux naissances au mois d'octobre:

- La première, celle de la petite Lora, la petite fille de Roger MAURIN, qui a vu le jour le 2 Octobre 1994 à Montpellier. Voici donc Roger grand-père pour la quatrième fois!

A Thierry et Sylvie, les heureux parents, nous présentons toutes nos félicitations, et souhaitons à Lora une vie remplie de joie et de bonheur.

- La Seconde, celle du petit Nicolas chez nos amis FARNALLIER-MACCAGNO à Vimbouches le 14 Octobre.

La maman est institutrice, peut-être dans un futur proche, à l'école des Abrits, le papa est technicien au Parc National des Cévennes.

Nous adressons nos vives félicitations aux heureux parents et formons des vœux de santé, de bonheur, de prospérité... à ce tout nouvel habitant de Saint-Frézal.

Poèmes au grenier

Le samedi 1er octobre, notre ami Paul Gachet donnait une présentation originale de sa production "poèmes au grenier", chacun mettant dans "le grenier", ce que bon lui semblait.

Il associe au succès de cette entreprise Mme Catherine Boccognano, "mon excellente comédienne" et son mari Jean-Pierre pour la conduite de toute la régie technique.

Nous remercions et félicitons Paul Gachet et l'encourageons à continuer dans cette voie. Il en a bien l'intention. Nous en reparlerons.